



Restitution de l'atelier « Retrouver un fonctionnement naturel des milieux aquatiques »

Animé par : Jacques Mourin et Sandrine Robert (Agence de l'eau Loire-Bretagne)

Question introductive n°1 : Comment faire du Plan Loire V le relais de la politique apaisée sur la continuité écologique au service de la restauration des populations de grands migrateurs ?

Question introductive n°2 : Quelles évolutions envisager pour développer une approche intégrée milieux / biodiversité ?

nb : PLGN = Plan Loire Grandeur Nature

Continuité écologique :

- Il faut concentrer les financements sur les ouvrages. On sait ce qu'il faut faire, où et précisément. Les priorités peuvent être définies en fonction de la connaissance. Il faut bien vérifier les conséquences des travaux envisagés, se rattacher à la connaissance...
- Il n'est pas simple d'effacer des ouvrages, les freins sont nombreux, y/c du côté des élus. Il faut une cohérence de tous les politiques nécessaires.
- Les dispositifs de contournements, passes à poissons, ascenseurs sont très coûteux au regard du résultat, par rapport à un effacement (gain écologique limité, transit sédimentaire toujours perturbé)... mais sont parfois un premier pallier pour débloquer des situations.
- Certains retours d'expériences sont intéressants : en Normandie il y a une prise en charge totale des travaux sur les ouvrages par l'Agence de l'eau Seine-Normandie qui facilite le passage à l'action, facilite les travaux des propriétaires privés d'ouvrages. Sinon c'est une démarche volontaire et coûteuse. Est-ce que le Plan Loire peut permettre une aide à 100% ?
- L'arsenal réglementaire est déjà très complet mais complexe. Les opérations sur les ouvrages sont complexes et clivantes. Les syndicats de rivière ne sont pas armés pour mener ce type d'opération. On note aussi des divergences de points de vue entre les services d'archéologie, d'urbanisme, les différents services de l'Etat = manque de coordination des acteurs. Plus-value du Plan Loire à plusieurs niveaux => macro réflexion grand territoire, raisonner à l'échelle de l'axe avec tous les acteurs, définir des objectifs communs, homogénéiser le levier financier qui n'est pas homogène partout (rôle du FEDER pour arriver à 100 % de prise en charge par exemple sur les ouvrages).
- Le Plan Loire V ne peut-il pas envisager l'acquisition d'ouvrages ? L'acquisition par des collectivités en vue de leur mise en transparence à étudier ?
- Opportunité d'accompagner les acteurs lors des effacements d'ouvrages => à travers une étude sociologique par exemple (prendre le temps, bien communiquer, sensibiliser, expliquer les bénéfices, donner les clés à celui qui possède l'ouvrage de bien comprendre le contexte et les enjeux).

- Le Plan Loire a permis d'intervenir à la bonne échelle, dans une logique de cohérence de bassin. L'approche intégrée est nécessaire. Le Plan Loire V doit produire encore plus de cohérence car celle-ci s'est dégradée au fil des années. Il doit pouvoir accompagner le nouveau plan d'actions national pour une politique apaisée de la restauration de la continuité écologique.
- Il faut une approche intégrée entre les actions en faveur des populations des poissons et celles pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Le Plan Loire doit apporter une coordination des actions menées par différents acteurs et faire partager des objectifs.
- La valeur ajoutée du Plan Loire réside aussi dans la possibilité de faire de la pédagogie, de la communication à grande échelle. L'effacement a aussi un impact positif sur toutes les espèces, pas seulement les migrateurs, c'est à expliquer. Le volet communication / sensibilisation doit être renforcé.
- Etablir un schéma de gestion sédimentaire du bassin de la Loire : identifier les points de blocage et se donner des objectifs. Les éléments de connaissance existent mais il n'y a pas de vue d'ensemble partagée entre chercheurs / porteurs de projets / financeurs. Il faut une meilleure articulation des actions financées entre l'amont et l'aval pour améliorer leur impact sur la circulation des sédiments (cohérence générale). Dans le futur PLGN V, bien traduire la circulation des sédiments et pas que celle des poissons dans la continuité. La connaissance sur le fonctionnement est tout aussi importante.

Poissons migrateurs

- Etudier les effets du changement climatique sur les poissons migrateurs (hausse de la température des cours d'eau, notamment les petits cours d'eau, très rapide...). Cela implique un suivi plus précis des populations de poissons, de mieux analyser les impacts des actions bénéfiques sur les populations.
- Conserver pour le PLGN V, l'étendue géographique sur les côtiers vendéens et la Sèvre Niortaise = conformité avec le PLAGEPOMI.
- Quelle ambition pour le PLGN V sur les ouvrages prioritaires ? Il en reste toujours 6. Il faut avancer sur ces ouvrages surtout que les actions fonctionnent. Les poissons sont de retour dès l'année suivant les travaux. Faut-il programmer un effacement au moins à titre d'objectif symbolique ?
- Les calendriers s'alignent : articulation entre le Plagepomi, le SDAGE et le plan Loire pour la période 2021-2027.

Espèces exotiques envahissantes (EEE)

- Ne plus intervenir sur les EEE serait aussi une erreur. Les foyers de Renouées se réinstallent très rapidement si on arrête les interventions.
- Il existe des plans d'action nationaux qui traitent des EEE.
- 80 % des actions se concentrent sur la flore mais la faune est aussi concernée. Vérifier la rédaction dans le futur plan Loire.
- Le Plan Loire doit permettre aux acteurs d'intervenir sur des études, des expérimentations, à la fois sur les espèces « émergentes » et sur les espèces « communes ». Les actions doivent être pluriannuelles et s'inscrire dans la durée car les EEE se développent encore.

Approche globale milieux / biodiversité

- Le Plan Loire doit prendre en compte l'hydrosystème dans son ensemble. Oui à l'intégration et à l'élargissement de tous les milieux connexes aux cours d'eau, mais attention à bien conserver des priorités, à éviter le saupoudrage. Il faut garder des thématiques fortes dans le Plan Loire.
- Si l'objectif est la préservation et la restauration des milieux, il faut une approche globale dès le départ et ne pas détricoter les plans de gestion par espèce, site, types de milieux.... Les milieux sont intrinsèquement complexes, pluriels, mosaïques, il faut que les dispositifs financiers suivent. Pour le prochain Plan Loire avoir des financements pour des plans de gestion d'espaces naturels sensibles (pluriannuels) intégrant des mosaïques de milieux différents, disposant de modalités de gestion différentes (non gestion, gestion mesurée, interventions plus ciblées...).
- Il faut conserver les actions relatives aux zones humides (valoriser leurs fonctions et leurs utilités, préserver celles qui existent...). Pour rappel, le plan Loire 4 a déjà défini des zones prioritaires sur les zones humides. Cependant, tous les objectifs n'ont pas été atteints. Dans le futur PLGN V, il faut s'interroger sur l'opportunité ou pas d'agrandir le périmètre biodiversité au-delà des zones humides.
- La question de la biodiversité des milieux ne doit pas être dissociée de la question agricole (plaine alluviale et prairies, risque de disparition des éleveurs). Les espaces naturels ont besoin d'entretien, par le pastoralisme en particulier, pour préserver la biodiversité. A l'échelle du bassin => nécessité d'outils autour du pastoralisme / élevage extensif (valorisation économique pour les éleveurs, lien avec les politiques agricoles et fonds européens, reconquête de zones humides, maintien des milieux ouverts...). S'appuyer sur des expériences sur le bassin.
- L'entrée espèces/habitats est déjà traitée à travers les nombreux sites Natura 2000 sur le bassin => voir quelle articulation avec le PLGN V ?

Sujets complémentaires « milieux » à traiter dans le futur Plan Loire

- Le Plan Loire doit aborder ou renforcer d'autres volets techniques relatifs aux milieux aquatiques : continuité et connexions latérales à l'aval, restauration géomorphologique, hydrosystème estuarien, dynamique fluviale et fonctionnement de l'hydrosystème (prendre exemple sur le Plan Rhône), nappe alluviale, lien entre continuité latérale et continuité longitudinale (ne pas dégrader l'une en restaurant l'autre)...
- Le Plan Loire doit proposer d'autres approches : logique de sites pilotes labélisés Plan Loire pour intégrer tous les enjeux (les Zones d'expansion de crues par exemple), favoriser le croisement d'enjeux dans les projets (réduire l'effet silo des axes du programme), repenser l'éligibilité des territoires (ouvrir à d'autres affluents par exemple), développer les solutions fondées sur la nature, avoir une approche pluridisciplinaire, associer des acteurs économiques sur certains projets (ex : port de St Nazaire sur l'estuaire), approche sociologique pour identifier les maîtres d'ouvrages...
- Il faut une animation à l'échelle du bassin qui permet de faire naître des actions grâce à l'échange d'information, à la production de données, aux échanges d'expériences...
- Il faut un conseil scientifique associé au Plan Loire et favoriser la recherche opérationnelle. C'est-à-dire identifier au début du PLGN V des grands projets, des sites pilotes proposés par les gestionnaires aux scientifiques sur lesquels engagés les recherches. => *lien à faire avec le volet « connaissance » du Plan Loire*

Proposition pour l'élaboration du PLGN V

- description de la proposition 1 : Porter une action de communication pour promouvoir la politique « continuité »

- **objectifs attendus** : comprendre le manque d'acceptation des projets et les attentes, accompagner les acteurs dans les projets de rétablissement de la transparence d'ouvrages
 - **cohérence avec l'enjeu** : forte (bien communiquer, sensibiliser, expliquer tous les bénéfices, donner les clés à celui qui possède l'ouvrage de bien comprendre le contexte et les enjeux)
 - **type d'action associée ou modalités opérationnelles** : analyse sociologique, réunions, outils de communication...
 - **liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions** : relais du plan d'actions national pour la restauration de la continuité écologique
 - **acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action** : gouvernance du Plan Loire et partenaires institutionnels
 - **continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent** : nouveauté. **Plus globalement, développer le rôle du Plan Loire pour accompagner les porteurs de projets, les élus sur des sujets complexes et contribuer à définir des objectifs communs partagés.**
- description de la proposition 2 : Renforcer la coordination à l'échelle du bassin
 - **objectifs attendus** : Réunir régulièrement les acteurs du Plan Loire : créer du lien, favoriser les retours d'expérience, mutualiser les outils, renforcer le réseau chercheurs/gestionnaires...
 - **cohérence avec l'enjeu** : moyenne
 - **type d'action associée ou modalités opérationnelles** :
 - animation de réseau, réunions.
 - développer des sites pilotes proposés par les gestionnaires aux scientifiques
 - communiquer sur le site Internet du plan Loire (forum Internet, diffuser les messages et publications de tous les acteurs...)
 - **liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions** : vigilance à bien apporter une plus-value « bassin » (approche globale, logique d'axe, nouvelles thématiques...) pour ne pas interférer avec les services de l'Etat en local.
 - **acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action** :
 - **continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent** : se rapproche de la plus-value de l'équipe pluridisciplinaire Loire

=> à rapprocher de la proposition : relance d'un conseil scientifique/groupes d'experts développer dans l'atelier « valoriser la connaissance ».
 - description de la proposition 3 : Développer l'approche globale du fonctionnement de l'écosystème fluvial
 - **objectifs attendus** : restaurer la fonctionnalité des cours d'eau et des milieux associés
 - **cohérence avec l'enjeu** : forte => évoquer la continuité latérale et longitudinale, favoriser une meilleure transversalité entre acteurs, transports des sédiments et circulation des espèces, résilience des milieux en bon état...
 - **type d'action associée ou modalités opérationnelles** : études, suivis, travaux, gestion de milieux...
 - **liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions** : nécessite de développer une approche intégrée des projets (pas implicite avec la construction par axe et objectifs du PLGN)

- acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action : tous
- continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent : approche pluridisciplinaire nouvelle qui doit amener à une évolution des financements (notamment Feder).
- description de la proposition 4 : développer des projets pour l'hydrosystème estuarien
 - objectifs attendus : rétablir la continuité écologique, gérer le bouchon vaseux, ligne d'eau, connexions latérales, lien aval – amont...
 - cohérence avec l'enjeu : forte
 - type d'action associée ou modalités opérationnelles : études, suivis, travaux, coordination d'acteurs...
 - liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions : Ne pas opposer continuité latérale et longitudinale (S'assurer que les opérations de stabilisation du lit (cas de Bellevue par exemple) ne créent pas un problème de continuité écologique)
 - acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action : OFB, VNF, DDTM, associer le grand port Nantes-St Nazaire
 - continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent : Secteur peu traité au cours du PLGN IV alors qu'il existait une plateforme « estuaire » au PLGN III.
- description de la proposition 5 : Maintenir le suivi continu des populations de poissons, intégrer les effets du changement climatique dans les éléments du suivi
 - objectifs attendus : Suivre les actions, rendre compte des résultats
 - cohérence avec l'enjeu : moyenne (mais importance du suivi dans la durée et dans l'espace)
 - type d'action associée ou modalités opérationnelles : suivis et outils de communication
 - liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions : évaluer, communiquer
 - acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action : Logrami, FD de pêche, DREAL...
 - continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent : continuité mais revoir mode de financement des actions de suivis récurrentes.
- description de la proposition 6 : Développer la préservation des milieux naturels par l'élevage extensif et le pastoralisme
 - objectifs attendus : maintenir ou développer des milieux favorables à une biodiversité « ligérienne »
 - cohérence avec l'enjeu : moyenne
 - type d'action associée ou modalités opérationnelles : animation, méthode/protocole, action type MAEC, investissements agro-environnementaux...
 - liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions : lien avec Feader, MAEC, PSE... Vérifier possibilités d'aides directes aux agriculteurs !
 - acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action : CEN, EPCI, agriculteurs
 - continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent : nouveauté. Précédemment, surtout aide à l'entretien par les gestionnaires de milieux. Expériences avec le pasto'loire (CEN Centre-Val de Loire) ou sur l'estuaire de la Loire (acquisition de site par le conservatoire du littoral, mise en gestion par le CD44 puis gestion agricole).

- description de la proposition 7 : Maintenir l'aide à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (faune et flore)
 - objectifs attendus : restaurer la fonctionnalité
 - cohérence avec l'enjeu : forte : avoir des milieux fonctionnels pour toute la biodiversité
 - type d'action associée ou modalités opérationnelles : études, travaux, animation de réseau
 - liens/interactions avec des dispositifs existants ou d'autres propositions d'actions : continuité avec les actions actuelles du PLGN IV et avec plans d'actions nationaux
 - acteurs impliqués dans la mise en œuvre de l'action : réseau plan Loire du bassin, DDT, OFN, ARS,...
 - continuité ou nouveauté par rapport au plan précédent : questions du financement des actions faune et des émergentes (déjà énoncées dans l'évaluation de l'appui aux gestionnaires)

Propositions pour le prochain forum des acteurs Gouvernance et financement :

- Organisation :
 - _ Envoyer l'invitation plus tôt pour favoriser la participation du plus grand nombre
 - _ Donner ou afficher la liste des participants
- Sujet abordé dans l'atelier :
 - _ Comment mieux consommer le FEDER : simplifier les procédures ?